

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 JANVIER 2014

### **Appel à projets Etat (DREAL)-ARS dans le cadre du plan régional santé environnement (PRSE2)**

*L'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire lancent un appel à projets concerté visant à accompagner la mise en œuvre des objectifs prioritaires du PRSE2, ou à faire émerger des initiatives s'inscrivant dans ces objectifs, pour un environnement favorable à la santé des Ligériens.*

#### **Modalités de l'appel à projets concerté 2014**

Cet appel à projets s'adresse à **différents types de porteurs de projet**, notamment des associations, collectivités territoriales, industriels (pour des actions collectives uniquement), établissements publics, organisations professionnelles.

Le **dossier de candidature** doit être complété et retourné par messagerie électronique **entre le 13 janvier et le 21 février 2014.**

Les porteurs de projets peuvent solliciter un financement de l'ARS et/ou de la DREAL pour des actions visant les objectifs prioritaires du PRSE2 et concernant :

- l'air extérieur et intérieur ;
- la ressource en eau ;
- l'eau distribuée ;
- l'amiante ;
- l'habitat indigne ;
- le bruit ;
- les zones de cumul de nuisances environnementales ;
- les risques auditifs liés à la musique amplifiée ;
- l'éducation à la santé environnementale.

**Toutes les informations utiles sur cet appel à projet seront disponibles sur les sites internet de l'ARS et de la DREAL à compter du 13 janvier 2014 :**

ARS : [www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)

DREAL : [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)

## Bilan des appels à projets concertés 2012 et 2013

En 2012 et 2013, **38 projets ont été soutenus par l'ARS et/ou la DREAL** suite aux deux premiers appels à projets concertés, pour un montant de l'ordre de 250 000 € chaque année.

A titre d'exemple :

- **Sensibilisation du public pour la bonne gestion de la qualité de l'air à l'intérieur** des habitations, par le biais de réunions publiques ou d'ateliers sur les produits d'entretien, bricolage... (projets portés par des associations de consommateurs et de protection de l'environnement) ;
- Groupes de travail régionaux pour **la sensibilisation des professionnels du bâtiment à la gestion des risques liés au radon** dans les habitations et bâtiments publics (gaz radioactif naturel), qui ont abouti à un séminaire « La gestion du radon en Pays de la Loire, réflexions sur la sensibilisation des professionnels du bâtiment » le 14 novembre 2013 (projet porté par une association en partenariat avec un institut expert du radon et un organisme de formation) ;
- **Prévention des risques auditifs** en école de musique : sensibilisation d'enseignants de musique, prêt de matériel pédagogique pour des interventions auprès des élèves pour inciter à intégrer la prévention des risques auditifs à l'enseignement musical (projet porté par une association de promotion musicale) ;
- Mise en place d'un **programme pluriannuel de surveillance, de prévention et de lutte** vis-à-vis de végétaux et animaux à risque pour la santé publique : plantes allergènes (exemple : ambroisie), vecteurs de maladies d'origine animale (ex : ragondin et rat musqué pour les risques liés à la leptospirose), chenilles urticantes (projet porté par un organisme régional de lutte contre les nuisibles), etc.

## Le Plan Régional Santé Environnement 2 (PRSE2)

Signé par le préfet de la région Pays de la Loire, la directrice générale de l'Agence régionale de santé et le président du Conseil régional le 17 décembre 2010, le PRSE2 identifie 10 priorités d'actions pour la période 2010-2013. L'appel à projets est reconduit en 2014 sur les objectifs prioritaires du PRSE2.

**Son objectif : préserver ou créer un environnement favorable à la santé des habitants des Pays de la Loire.**

Le PRSE2 sur internet :

- [www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr) (rubrique « Votre santé » > « Votre environnement » > « PRSE2 » )
- [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr) (accueil – accès direct - PRSE2 ou rubrique « Prévention des risques et des nuisances » > « risques chroniques et sanitaires » > « PRSE2 » )

### **Contacts Presse :**

#### **ARS Pays de la Loire**

Mélanie LAYEC, Chargée de communication externe  
[ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) / Tél. : 02 49 10 41 51

#### **Préfecture de la région Pays de la Loire**

Service de la communication interministérielle  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

#### **DREAL Pays de la Loire**

Anita ROBIN-TRUFFET, Mission communication  
[mcom.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mcom.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr) / Tél. : 02 72 74 73 32